



Procès-verbal de la 10^e assemblée des délégués 2023

Jeudi 1 juin 2023, 11h30, Vidéo Conférence

Présidence : Erich Hirt, président FPS ap

Présents ayant droit de vote :

Alexandra Betschart, membre du comité FPS ap / VWBZ (jusqu'à 12h20)
Iren Brennwald, design. Comité de la FPS ap/Société suisse des employés de commerce
Micheline Guerry, membre d. com. FPS ap / Formation romande des cadres communaux
Claudia Kratochvil-Hametner, déléguée de l'Association des Communes Suisses
Martin Heimgartner, Association pour les finances et la comptabilité publiques
Thomas Kollegger, bureau du personnel du canton des Grisons
Janine Rutz, Présidente Suisse. Conférence Suisse des secrétaires municipaux
Brigitte Schweizer, déléguée Branche Administration publique (ov-ap)

Présentes sans droit de vote :

Simon Theus, président de la commission AQ
Pierre Bersier, vice-président de la commission AQ
Christian Bürki et Adrian Hauser, membre de la commission AQ

Procès-verbal: David Ammann et Karin Gautier, secrétariat FPS ap

Excusé-e-s:

Matteo Oleggini, membre d. com. FPS ap / Groupement suisse pour les régions de montagne
Carmela Schürmann, Association suisse des services des habitants
Heinz Nievergelt, membre du comité FPS ap (sans droit de vote)
Helmut Corpataux, Anne-Marie Pulver, membre de la commission AQ (sans droit de vote)

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 9 juin 2022
 - Approbation
2. Rapport annuel 2022
 - Approbation
3. Comptes annuels 2022
 - Approbation
 - Prise de connaissance du rapport de révision
 - Décharge au comité
4. Cotisations des membres 2024
 - Fixation
5. Budget 2023
 - Approbation
6. Élections
 - Remplacement au comité : Iren Brennwald, design. Comité de la FPS ap/Société suisse des employés de commerce
 - Élection complémentaire au comité : Claudia Kratochvil-Hametner, déléguée de l'Association des Communes Suisses
 - Organe de révision
7. Divers
 - Motions des membres

Accueil et ouverture

Le président souhaite aux délégués présents, aux membres du comité ainsi qu'au président et au vice-président de la commission AQ la bienvenue à la 10^e assemblée des délégués (AD) de l'association FPS ap.

Le président indique les personnes excusées et signale le droit de vote. Huit personnes représentant leur organisation dans le cadre de l'AD sont autorisées à voter.

Les membres ont reçu la convocation avec l'ordre du jour et les annexes en avril 2023. Aucune proposition de membre n'a été reçue.

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 9 juin 2022

Décision :

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 9 juin 2022 rédigé en allemand et en langue française est approuvé.

2. Rapport annuel 2022

Le président indique que le rapport annuel donne un bon aperçu des activités de l'association FPS ap et de la commission chargée de l'assurance-qualité au cours de l'année passée et revient brièvement sur quelques points clés.

Site internet Association FPS ap

Le site internet a été entièrement remanié sous la direction du secrétariat. L'objectif était que le site offre un bon aperçu de l'examen professionnel et qu'il soit toujours à jour. Il contient des informations pour les candidats et aussi pour les EXE. Les réactions reçues jusqu'à présent sont très positives. Les propositions de correction et les suggestions sont les bienvenues.

Vice-présidence du comité

Lors de la précédente réunion du comité, Alexandra Betschart a pu être engagée pour la vice-présidence, qu'elle assume dès à présent.

Aucune autre intervention n'est demandée.

Décision :

Le rapport annuel 2022 rédigé en allemand et en français est approuvé.

3. Comptes annuels 2022 avec rapport de révision

Le directeur commente brièvement les comptes annuels. Ils affichent, à la clôture, un bénéfice de Fr. 22'772.81 (année précédente : bénéfice de CHF 44'838.61). Le capital propre au 31.12.2022 s'élève à Fr. 106'417.91 (année précédente : Fr. 61'579.30).

Du côté des dépenses, les frais de traduction sont plus élevés que prévu. Cela s'explique par le fait que les cas d'examen ont été actualisés et complétés par de nouveaux cas. De même, le montant budgété pour le renouvellement du site Internet a été légèrement dépassé et la cérémonie de remise des diplômes a également coûté plus cher que prévu en raison du grand nombre de participants. Les revenus sont générés par les taxes d'examen et la contribution du SEFRI, cette dernière étant encore provisoire au moment de la clôture des comptes (Fr. 234'046.00). Après le décompte définitif du SEFRI du 15 mai 2023, la contribution fédérale s'élève à Fr. 214'493.00, ce qui correspond à 60 % des coûts donnant droit à une subvention. La réduction de Fr. 16'000.00 qui a eu lieu suite à une constitution excessive de réserves n'était attendue que pour l'année

prochaine. Les chiffres ont toutefois pu être reconstitués sur la base de la liste du SEFRI. Pour l'année prochaine, nous essaierons de gérer le résultat dans la mesure du possible afin de ne pas subir de réduction (plus importante).

Les comptes annuels 2022 de l'association FPS ap ont été révisés par la société ROD Treuhand AG. Sur la base du rapport du 10 mars 2023, l'organe de révision n'a pas rencontré d'éléments permettant de conclure que les comptes annuels 2022 ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. Le rapport de révision est inclus dans le rapport annuel 2022.

Le président transmet ses remerciements à la comptable pour la bonne tenue des comptes.

Aucune autre intervention n'est demandée.

Décision :

Après la communication du rapport de l'organe de révision, les comptes 2022 sont approuvés et décharge est accordée au comité.

4. Cotisations des membres 2024

Le comité est d'avis que les cotisations de membre 2024 ne doivent pas changer et doivent donc rester à Fr. 500.00.

Aucune intervention n'est demandée.

Décision :

Le montant de Fr. 500.00 pour la cotisation de membre 2024 est approuvé.

5. Budget 2023

Le directeur commente brièvement les comptes annuels. Le budget 2023 repose sur une hypothèse de 200 candidat-e-s. Il prévoit un bénéfice de Fr. 27'500.00.

Aucune intervention n'est demandée.

Décision :

Le budget 2023 est approuvé.

6. Révision des statuts

Sur proposition de l'Assemblée des délégués, les statuts de l'Association FPS ap ont été révisés. La version, état au 30.03.2023, est soumise à l'approbation de l'assemblée d'aujourd'hui.

La révision comprend les modifications suivantes :

- Art. 1 : Sièges nouveaux Lieu du secrétariat général
- Art. 10 & 15 : La désignation de la commission d'examen est remplacée par celle de la commission chargée de l'assurance qualité
- Art. 11 : Ajout de la tenue des assemblées des délégués en ligne
- Art. 14 : Possibilité de réélection du comité après la fin du mandat
- Art. 16 : Rythme des séances du comité abaissé de 4 à 3 au minimum
- Art. 18 : Élection de l'organe de révision adapté d'une durée annuelle à un mandat de 4 ans
- Art. 22 : Révision des statuts au 1er juin 2023 (entrée en vigueur)

Aucune intervention n'est demandée.

Décision :

La révision des statuts est approuvée et entre en vigueur le 1^{er} juin 2023.

7. Élections

Élection de remplacement au comité

Pour remplacer Melinda Bangerter, démissionnaire, Iren Brennwald, design. Comité de la FPS ap/Société suisse des employés de commerce et responsable de la formation professionnelle, se met à disposition. En complément, Claudia Kratochvil-Hametner, déléguée de l'Association des Communes Suisses, doit être élue au comité. Le nombre de membres du comité passe ainsi de 6 à 7. Tous deux se présentent brièvement personnellement.

Iren Brennwald et Claudia Kratochvil-Hametner se retirent pour les élections.

Aucune intervention n'est demandée.

Décision:

Iren Brennwald et Claudia Kratochvil-Hametner sont élus membres du comité jusqu'à la fin du mandat actuel en 2024, faisant ainsi passer le nombre de membres du comité de 6 à 7 personnes.

Élection de l'organe de révision

Conformément aux nouveaux statuts approuvés et entrés en vigueur aujourd'hui, le comité propose à l'AD d'élire la société ROD Treuhand AG comme organe de révision pour 4 ans.

Aucune intervention n'est demandée.

Décision :

La société ROD Treuhand AG est élue pour 4 ans comme organe de révision de l'Association FPS.

7. Divers

Commission chargée de l'assurance qualité (commission AQ)

Simon Theus informe que le 6^e examen professionnel fédéral aura lieu du 12 au 16 juin 2023 avec 194 candidat(e)s sur 5 lieux (Brugg-Windisch, Delémont, Lucerne, Saint-Gall, Lugano). Pour cela, 103 experts aux examens (EXE), dont 30 nouveaux EXE, sont engagés dans des équipes d'experts. Onze candidats francophones et dix italophones se présentent. Les formations EXE sont importantes pour garantir une qualité élevée de l'organisation des examens, raison pour laquelle des formations et des échanges d'expériences ont eu lieu cette année encore avec les EXE.

La commission AQ continue de s'occuper de tâches et de demandes nombreuses et variées. Dans l'ensemble, le président de la commission AQ constate que l'association FPS ap apporte une grande contribution à la formation professionnelle supérieure en tant que pilier important de la politique de formation en Suisse ainsi qu'à la réduction du manque de personnel qualifié. La commission AQ compte également sur environ 200 candidats pour les prochaines années. Il remercie pour la confiance accordée et pour la bonne collaboration avec le comité.

Prise de parole des délégués

Claudia Kratochvil-Hametner remercie pour la confiance exprimée et se réjouit de la collaboration.

Divers

Erich Hirt attire l'attention sur la cérémonie de remise des diplômes du 25 août 2023, qui aura lieu à la Haute école spécialisée de Suisse du Nord-Ouest (FHNW). Il prie les personnes présentes d'informer leur organisation de la tenue de cette fête. Il indique également la date de la prochaine AD ordinaire qui est fixée au jeudi 6 juin 2024.

Plus personne ne souhaite prendre la parole.

Le président remercie toutes les personnes présentes pour leur participation en ligne très simple et pour la confiance qu'elles ont manifestée au Comité et aux autres organes, ainsi que pour la bonne collaboration de l'année dernière et clôt l'assemblée.

Fin de l'assemblée : 12h10

Zurich, le 1 juin 2023

Pour le procès-verbal :

David Ammann et Karin Gautier
secrétariat de l'association FPS ap

Le présent procès-verbal a été rédigé en allemand et traduit par la suite.
En cas de divergence, la version originale allemande fait foi.